



Appel à candidature – renfort temporaire
*Chargé.e de communication et rédacteur.trice des Parcs
nationaux*

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

RIFSEEP : N/C

Nature de l'emploi : Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat : CDD 3 mois (non renouvelable)

Domaines / Métier : Communication

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Vacant

Résidence administrative : Marseille (au siège du Parc national des Calanques)

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : équipe de coordination inter-parcs, chargés de communication des parcs nationaux, directrice référente pour la communication

Principaux interlocuteurs externes : prestataires externes

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 06/09/2024

Poste à pourvoir le : 01/10/2024

1. **Descriptif de l'employeur**

En France, il existe aujourd'hui **onze parcs nationaux** : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la

Guyane, les Calanques et le Parc national de forêts. Ces onze parcs nationaux français sont définis comme des espaces naturels, terrestres et/ou maritimes dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère justifient la mise en place d'une protection et d'une gestion de la nature visant à garantir la pérennité des patrimoines. Le classement d'un territoire en Parc national est concrétisé par un décret en Conseil d'Etat après enquête publique et consultation des parties prenantes, et aboutit à la création d'un établissement public placé sous tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Ils agissent pour :

- préserver, gérer et restaurer les patrimoines ;
- améliorer la connaissance des patrimoines naturels et culturels ;
- éduquer et sensibiliser aux enjeux de préservation et accueillir le public ;
- accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable ;
- et contribuer aux politiques régionales, nationales et internationales.

Si **chaque parc est un établissement public indépendant** avec son conseil d'administration et sa direction, **ces 11 parcs sont organisés en un collectif** qui souhaite porter la voix des parcs nationaux et faire valoir leurs missions, leurs réussites et leurs spécificités dans le débat public. Le collectif des parcs nationaux a pour objectif de valoriser la contribution des parcs nationaux.

Pour des modalités administratives, le Parc national des Calanques sera l'employeur et la structure d'accueil de l'employé.

2. Descriptif du service

Une **équipe de coordination du collectif des Parcs nationaux** est basée à Marseille et est composée de deux agents. La déléguée ainsi que la chargée de communication ont pour mission l'animation du collectif et la valorisation de la contribution des parcs nationaux aux politiques publiques nationales de transition écologique et de biodiversité.

L'équipe inter-parcs travaille étroitement avec un collège de direction composé des directeurs/rices des établissements publics qui structure le collectif, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ainsi que l'Office français de la biodiversité auquel sont rattachés les parcs nationaux.

3. Description du poste

Sous la responsabilité de la chargée de communication du collectif des Parcs nationaux, le ou la chargé.e de communication **contribuera à la mise en œuvre de la stratégie de communication du collectif** et la **valorisation des parcs nationaux**. Il s'agit d'un **contrat court d'octobre à décembre** dont la période de 3 mois ne pourra être ni renouvelée ni reportée dans le temps.



Pour ce faire, il/elle contribuera principalement à l'**élaboration de contenus** (document de synthèse, document de vulgarisation, note d'actualité, contenus pour le site web des parcs nationaux, publications pour les réseaux sociaux, newsletters, communiqué de presse, rapport d'activité, fiches éléments de langage, notes internes...) à destination de cibles variées (institutionnelles, interne, grand public...)

Il/elle pourra également à intervenir en **soutien à des actions de communication** tels que le Salon des maires et des collectivités locales et être mobilisé en renfort sur la **maintenance des sites internet** des parcs nationaux.

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

- Participation à la mise en œuvre de la stratégie de communication
- Rédaction de contenus print, web
- Participation à l'animation des réseaux sociaux
- Appui à l'organisation d'événements
- Suivi de projets de communication
- Maintenance des sites internet des parcs nationaux

4. Conditions particulières d'exercice

Station assise et utilisation d'écran prolongées.
Possibilité de déplacement en France métropolitaine.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Expérience souhaitée significative dans le domaine de la communication et du journalisme.
- Une bonne connaissance des enjeux environnementaux et biodiversité est un atout.

Savoir-faire :

- Maîtrise des techniques d'écriture, de rédaction journalistique et de la mise en récit (accroche narrative)
- Excellentes capacités rédactionnelles.
- Maîtrise des réseaux sociaux et des contenus adaptés au web
- Gestion de projet
- Maîtrise des systèmes de gestion de contenu (CMS) Drupal
- Maîtrise des outils de la suite Adobe : photoshop, indesign

Savoir-être :

- Autonomie, organisation et sens pratique
- Précision, rigueur, respect de la confidentialité
- Créativité, curiosité, force de proposition



- Goût de l'information, de la synthèse, la sensibilisation des publics et la vulgarisation des connaissances

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discrétion professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve).

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@parcnational.fr en citant en objet du mail : « **Candidature CDD renfort chargé.e de communication PNx** ».

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques, 141 avenue du Prado, 13008 Marseille.

Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien. La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.

